

Fiche Métier

Infirmier(ère) en soins généraux (IDE)

Code métier : 05C10

Information générale

Définition :

Evaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins.

Concevoir, définir et planifier des projets de soins personnalisés.

Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

Réaliser l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des patients.

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Diplôme d'Etat d'infirmier

Activités

- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits

- Coordination et organisation des activités et des soins

- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires

- Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes

- Observation de l'état de santé et le comportement relationnel et social d'une personne

- Réalisation de soins de confort et de bien-être

- Réalisation de soins et d'activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique

- Recueil de données cliniques

- Rédaction et mise à jour du dossier patient

- Surveillance de l'évolution de l'état de santé de la personne

- Veille et recherche professionnelle

Savoir-Faire

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence

- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins

- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence

- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence

-Conduire un entretien d'aide

- Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient

- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence

- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Médecin et autres professionnels paramédicaux pour le suivi des personnes soignées

- services prestataires dans l'institution pour assurer le fonctionnement des unités de soins
- infirmiers d'autres services et secteurs de soins pour assurer la continuité des soins lors des transferts des personnes soignées
- travailleurs sociaux pour améliorer la prise en charge de personnes soignées
- instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

3 années d'études post baccalauréat, après épreuves de sélection dans un institut de formation en soins infirmiers agréé

Possibilité d'envisager ces études en promotion professionnelle après sélection.

Diplôme d'état d'infirmier

Correspondances statutaires éventuelles :

Corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés (Grade 1 et 2)

Passerelles :

Formateur des professionnels de santé Hygiéniste Coordinateur de prélèvement ou de transplantation d'organe,

Coordinateur de parcours en santé,

Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales